

Délibération n° D 2023-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30 mars 2023

Date de l'affichage de la convocation : 30 mars 2023

En exercice : 14

Présent(s) : 10

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Le six avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGÉARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc

Absents : FLAMAND Isabelle

Secrétaire de séance : PETIT Emeline

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

WINDERICKX Jean-Luc donne pouvoir à SCHNEIDER Christian

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Vote du Budget primitif 2023 de la commune**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal le Budget primitif pour l'année 203 qui se résume comme suit :

Fonctionnement :

Recettes 905 023.14 €

Dépenses 905 023.14 €

Investissement :

Recettes 499 498.88 €

Dépenses 499 498.88 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Approuve le Budget prévisionnel de l'année 2023 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

